



Arrêté préfectoral sur le port du masque dans les transports en commun et sur les parvis des établissements scolaires

publié le 24/09/2020

Descriptif :

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint l'arrêté portant obligation du port du masque dans les pôles d'échanges des transports en commun ainsi que sur les parvis des établissements scolaires.

Bien cordialement,

 [arrete_port_du_masque_transports_31_aout_2020](#) (PDF de 227.4 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.